

# RÉSULTATS

**Attijariwafa bank**  
au 31 mars 2018

Communication financière

2018

Information Financière et Relations Investisseurs : Ibtissam Abouharria  
e-mail: i.abouharria@attijariwafa.com  
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك  
**Attijariwafa bank**

**Croire en vous**

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 035 272 260 DH – Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc  
Téléphone +212 (0)522 22 41 69 ou +212 (0)522 29 88 88 – RC 333 – IF 01085221

[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)

# RÉSULTATS au 31 mars 2018

## Communiqué d'Attijariwafa bank



**Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 24 juillet 2018, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour arrêter les comptes au 31 mars 2018.**

Au titre du premier trimestre de l'année 2018, le produit net bancaire s'établit à **5,6 milliards** de dirhams en hausse de **6,0%** à périmètre constant<sup>(1)</sup> porté par l'ensemble des lignes métiers.

Le résultat net consolidé ressort à **1,7 milliard de dirhams** en accroissement de **5,1%** à périmètre constant<sup>(1)</sup>. Le résultat net part du groupe s'améliore, quant à lui, de **2,1%** à périmètre constant<sup>(1)</sup>.

### Entrée en vigueur de IFRS 9<sup>(2)</sup>

L'application pour la première fois de la nouvelle norme IFRS 9<sup>(2)</sup> « Instruments financiers » (i.e. : normes comptables internationales) génère un changement de méthode en termes de couverture du risque de crédit notamment à travers le provisionnement de l'ensemble des engagements sains sur la base des pertes statistiques attendues<sup>(3)</sup>.

Cette nouvelle méthode, obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, est d'application rétrospective<sup>(4)</sup>. Elle permet, à profil de risque constant, au groupe Attijariwafa bank de renforcer ses provisions de 4,6 milliards de dirhams<sup>(5)</sup> tout en supportant un impact modéré sur ses ratios de solvabilité au 31 décembre 2018 (-0,24 point pour le ratio consolidé<sup>(6)</sup> et aucun impact sur le ratio sur base individuelle).

(1) Périmètre constant : périmètre T1 2017 (principalement hors Attijariwafa bank Egypt)

(2) International Financial Reporting Standards (normes internationales d'information financière). Cf. description de la nouvelle norme et options retenues par Attijariwafa bank (page 3)

(3) Dans les précédentes normes (IAS 39), le provisionnement du risque crédit était basé sur des pertes avérées affectées aux crédits en souffrance

(4) Application de la nouvelle norme sur tout le portefeuille d'engagements sur base consolidée au 31 décembre 2017 et comptabilisation des impacts associés en capitaux propres au bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018

(5) Impact net d'impôts différés

(6) Lissage au Maroc des impacts IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires sur une période de 5 ans

Le Conseil d'Administration  
Casablanca, le 24 juillet 2018

## PUBLICATION DES COMPTES

### Comptes consolidés au 31 mars 2018

#### BILAN IFRS CONSOLIDÉ au 31 mars 2018

ACTIF IFRS	31/03/2018	01/01/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	21 259 669	18 224 849	18 224 849
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>71 611 951</b>	<b>60 765 376</b>	<b>65 875 084</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	71 411 415	60 571 636	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	200 535	193 740	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>47 515 147</b>	<b>46 208 032</b>	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	15 644 975	15 002 669	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 342 090	2 285 141	-
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	29 528 082	28 920 222	-
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	-	-	<b>41 939 132</b>
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>9 497 960</b>	<b>9 401 965</b>	<b>8 746 253</b>
<b>Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>21 453 503</b>	<b>25 267 604</b>	<b>25 304 396</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>284 337 427</b>	<b>279 682 245</b>	<b>285 995 046</b>
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-	-
Actifs d'impôt exigible	86 940	123 659	123 659
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>3 187 752</b>	<b>3 012 395</b>	<b>636 262</b>
Comptes de régularisation et autres actifs	9 540 481	8 648 895	8 674 655
Actifs non courants destinés à être cédés	115 802	114 322	114 322
Participations dans des entreprises mises en équivalence	109 483	106 949	106 949
Immeubles de placement	2 244 717	2 247 468	2 247 468
Immobilisations corporelles	5 781 261	5 550 721	5 550 721
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 526 447</b>	<b>2 124 258</b>	<b>2 125 180</b>
Ecart d'acquisition	10 029 984	9 996 150	9 996 150
<b>Total Actif</b>	<b>489 298 523</b>	<b>471 474 889</b>	<b>475 660 126</b>

(en milliers de dirhams)

PASSIF IFRS	31/03/2018	01/01/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	54 424	97 064	97 064
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>705 715</b>	<b>716 739</b>	<b>716 739</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	705 715	716 739	716 739
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	47 663 273	37 651 602	37 651 602
Dettes envers la clientèle	319 565 005	316 210 403	316 210 403
Titres de créance émis	11 043 114	11 120 406	11 120 406
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Passifs d'impôt exigibles	347 861	613 644	613 644
Passifs d'impôt différé	2 623 821	2 435 504	2 576 416
Comptes de régularisation et autres passifs	14 902 201	10 714 737	10 728 982
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	29 713 145	28 634 562	28 634 562
Provisions	2 440 887	2 446 353	1 734 104
Subventions et fonds assimilés	333 404	129 252	129 252
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	14 809 246	14 645 903	14 645 903
<b>Capitaux propres</b>	<b>45 096 427</b>	<b>46 058 720</b>	<b>50 801 049</b>
Capital et réserves liées	10 151 765	10 151 765	10 151 765
<b>Réserves consolidées</b>	<b>30 984 962</b>	<b>33 763 752</b>	<b>38 519 169</b>
Part du groupe	26 042 322	28 639 863	32 727 972
Part des minoritaires	4 942 640	5 123 889	5 791 197
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 295 440</b>	<b>2 143 202</b>	<b>2 130 115</b>
Part du groupe	926 329	829 598	818 514
Part des minoritaires	1 369 112	1 313 604	1 311 601
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 664 259</b>	-	-
Part du groupe	1 347 010	-	-
Part des minoritaires	317 249	-	-
<b>Total Passif</b>	<b>489 298 523</b>	<b>471 474 889</b>	<b>475 660 126</b>

#### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 mars 2018

(en milliers de dirhams)

	31/03/2018	31/03/2017
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	4 993 250	4 263 249
Intérêts, rémunérations et charges assimilées	-1 657 607	-1 305 498
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>3 335 643</b>	<b>2 957 751</b>
Commissions (produits)	1 415 123	1 286 256
Commissions (charges)	-161 049	-163 422
<b>Marge sur Commissions</b>	<b>1 254 074</b>	<b>1 122 833</b>
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>893 670</b>	<b>827 593</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	893 345	827 593
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	325	-
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>60 247</b>	<b>65 457</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	60 247	65 457
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
<b>Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Produits des autres activités	1 896 191	1 908 781
Charges des autres activités	-1 816 428	-1 848 450
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>5 623 397</b>	<b>5 033 965</b>
Charges générales d'exploitation	-2 283 917	-2 140 322
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-278 856	-216 024
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>3 060 624</b>	<b>2 677 620</b>
Coût du risque de crédit	-607 267	-483 896
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>2 453 357</b>	<b>2 193 724</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	2 958	1 413
Gains ou pertes nets sur autres actifs	45 408	4 884
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>2 501 724</b>	<b>2 200 020</b>
Impôts sur les bénéfices	-837 465	-729 253
<b>Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	-	-
<b>Résultat Net</b>	<b>1 664 259</b>	<b>1 470 768</b>
Intérêts minoritaires	-317 249	-258 692
<b>Résultat Net Part du groupe</b>	<b>1 347 010</b>	<b>1 212 076</b>
Résultat de base par action	6,6	6,0
Résultat dilué par action	6,6	6,0

## IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9, « Instruments Financiers », qui remplace la norme IAS 39. Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers (IFRS 9.1.1).

Ce projet a été scindé en trois phases :

- Phase 1 - Classement et évaluation des instruments financiers ;
- Phase 2 - Dépréciation des actifs financiers (initialement Coût amorti et dépréciation des actifs financiers) ;
- Phase 3 - Couvertures. Cette phase est divisée en deux parties : couverture des éléments financiers, portefeuilles fermés et portions d'éléments financiers et non financiers ; et macro-couverture.

La nouvelle norme est d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La première application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est d'application rétrospective, mais les dispositions transitoires de la norme offrent la possibilité, retenue par le Groupe, de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers, des provisions et dépréciations pour risque de crédit et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 9 à cette date seront comptabilisés directement dans les capitaux propres (Réserves consolidées ou Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres) à cette date.

### Application de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante.

Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » jusqu'au 31 décembre 2020.

### Classement et évaluation

IFRS 9 Phase 1 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers sous IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables (qui s'appliquent y compris aux actifs financiers comportant des dérivés incorporés) :

- coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (« JVOCI ») et ;
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et (ii) des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

### Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Sur la base des modèles de gestion analysés et des caractéristiques des actifs financiers détenus par le Groupe, les principales classifications attendues sont les suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- les prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle et les opérations de prise en pension comptabilisées en « Prêts et créances » selon IAS 39 sont éligibles au « Coût amorti » selon IFRS 9 ;

- les « actifs financiers disponibles à la vente » selon IAS 39 non détenus par des entités d'assurance sont comptabilisés en « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » ;
- les « titres détenus jusqu'à l'échéance » selon IAS 39 non détenus par des entités d'assurance sont comptabilisés en « Titres au coût amorti ».

### Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont en Actifs Financiers à la juste valeur par résultat ou en Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables. Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat, seuls les dividendes sont comptabilisés en résultat.

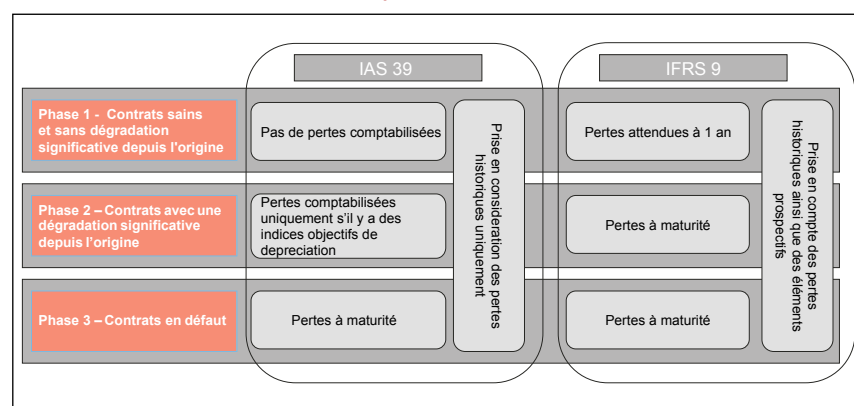
### Dépréciation

IFRS 9 Phase 2 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut. L'application de la norme IFRS 9 ne modifie pas la définition du défaut actuellement retenue par le Groupe pour apprécier l'existence d'une indication objective de dépréciation d'un actif financier.

### IAS 39 vs IFRS 9 – modèle de dépréciation



Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en oeuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

Le nouveau modèle de provisionnement engendre une augmentation des dépréciations pour risque de crédit du fait du calcul d'une perte de crédit à 1 an pour tous les actifs financiers et de la prise en compte de scénarios prospectifs dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Par ailleurs, le périmètre des actifs ayant subi une augmentation significative du risque de crédit est différent du périmètre des actifs faisant l'objet d'une provision de portefeuille selon IAS 39.

Les principes de comptabilisation des restructurations pour difficultés financières restent analogues à ceux prévalant selon IAS 39.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS D'OUVERTURE**

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017</b>	<b>2 035 272</b>	<b>8 116 493</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>35 189 098</b>	<b>818 514</b>	-	<b>43 698 251</b>	<b>7 102 798</b>	<b>50 801 049</b>
Eléments impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9	-	-	-	-82 381	-	-	-82 381	-49 792	-132 173
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2017 corrigés avant IFRS 9</b>	<b>2 035 272</b>	<b>8 116 493</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>35 106 717</b>	<b>818 514</b>	-	<b>43 615 870</b>	<b>7 053 006</b>	<b>50 668 876</b>
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-2 511	2 511	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur OCI non recyclables	-	-	-	-	23 833	-23 833	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Titres au coût amorti	-	-	-	-	8 573	-	8 573	-	8 573
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)	-	-	-	-4 003 217	-	-	-4 003 217	-615 513	-4 618 730
<b>Capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>2 035 272</b>	<b>8 116 493</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>31 100 989</b>	<b>853 431</b>	<b>-23 833</b>	<b>39 621 227</b>	<b>6 437 493</b>	<b>46 058 720</b>

**TABLEAU DE PASSAGE DES CATÉGORIES COMPTABLES SOUS IAS 39 VERS IFRS 9**

(en milliers de dirhams)

Actifs financiers	31/12/2017	01/01/2018										
	Valeur au bilan selon IAS 39 <sup>(*)</sup>	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Actifs financiers à la juste par résultat			Reclassement au titre d'IFRS 9						
			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la la juste valeur par capitaux propres			Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle	Titres au coût amorti
			Instrument de capitaux propres	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Instrument dérivés de couverture	Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables					
Actifs financiers												
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	18 224 849	18 224 849	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	66 512 480	-	58 655 906	9 636	-	-	-	7 846 938	-	-	-	-
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	48 302 646	-	42 778 702	-	-	-	-	5 523 943	-	-	-	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	18 209 834	-	15 877 203	9 636	-	-	-	2 322 994	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	41 339 743	-	1 915 730	184 104	-	15 246 132	2 285 141	21 073 284	-	-	-	635 352
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 304 396	-	-	-	-	-	-	-	25 286 890	-	-	17 506
Prêts et créances sur la clientèle	285 777 442	-	-	-	-	-	-	-	-	285 774 588	-	2 854
Placements détenus jusqu'à leur échéance	8 746 253	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 746 253
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	445 905 162	18 224 849	60 571 636	193 740	-	15 246 132	2 285 141	28 920 222	25 286 890	285 774 588	-	9 401 965
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	-	-	-	-	-243 463	-	-	-19 286	-6 092 343	-	-
<b>Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9</b>	<b>445 905 162</b>	<b>18 224 849</b>	<b>60 571 636</b>	<b>193 740</b>	-	<b>15 002 669</b>	<b>2 285 141</b>	<b>28 920 222</b>	<b>25 267 604</b>	<b>279 682 245</b>	-	<b>9 401 965</b>

**RAPPROCHEMENT ENTRE LE SOLDE DE CLÔTURE DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES SELON IAS 39  
ET LE SOLDE D'OUVERTURE DES CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES CONSTITUÉES SELON IFRS 9**

(en milliers de dirhams)

Dépréciations sur Actifs financiers	31/12/2017	01/01/2018										Total
	IAS 39 - Montant de la dépréciation (*)	Reclassement au titre d'IFRS 9										
		Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			Actifs financiers au coût amorti				
		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle	Titres au coût amorti		
Actifs financiers												
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	23 994	-	-	-	-	-	-	23 994	-	-	-	23 994
Prêts et créances sur la clientèle	15 590 463	-	-	-	-	-	-	-	15 590 463	-	-	15 590 463
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39</b>	<b>15 614 457</b>	-	-	-	-	-	-	<b>23 994</b>	<b>15 590 463</b>	-	-	<b>15 614 457</b>
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	-	-	-	-	243 463	-	19 286	6 092 343	-	-	6 355 091
<b>Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9</b>	-	-	-	-	-	<b>243 463</b>	-	<b>43 280</b>	<b>21 682 805</b>	-	-	<b>21 969 548</b>

(en milliers de dirhams)

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9	01/01/2018			Total
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>193 684</b>	<b>49 779</b>	-	<b>243 463</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	193 684	49 779	-	243 463
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>2 006 763</b>	<b>6 099 111</b>	<b>13 620 210</b>	<b>21 726 085</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	19 286	-	23 994	43 280
Prêts et créances sur la clientèle	1 987 477	6 099 111	13 596 217	21 682 805
Titres de dettes	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 200 448</b>	<b>6 148 890</b>	<b>13 620 210</b>	<b>21 969 548</b>

(en milliers de dirhams)

Ventilation des dépréciations des Actifs financiers sous IAS 39 (*)	31/12/2017	
	Dépréciations collectives	Dépréciations individuelles
<b>Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39</b>	<b>2 284 492</b>	<b>13 329 965</b>

(en milliers de dirhams)

Provisions sur engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	31/12/2017		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Total</b>	<b>417 075</b>	<b>296 450</b>	<b>106 339</b>

(en milliers de dirhams)

Provisions sur engagements hors bilan	31/12/2017	Retraitement des provisions selon IFRS 9	01/01/2018
	IAS 39 Montant de provisions (*)		IFRS 9 Montant de provisions
<b>Soldes comptables de provisions</b>	<b>114 427</b>	<b>705 437</b>	<b>819 865</b>

(\*) Y compris éléments impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9



## BILAN AGRÉGÉ au 31 mars 2018

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/03/2018	31/12/2017
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>11 817 441</b>	<b>9 142 735</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>31 396 706</b>	<b>35 621 804</b>
. A vue	5 073 504	6 724 299
. A terme	26 323 202	28 897 505
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>181 171 874</b>	<b>179 237 875</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	44 110 755	46 406 692
. Crédits à l'équipement	67 222 800	62 898 671
. Crédits immobiliers	60 920 611	59 194 993
. Autres crédits	8 917 708	10 737 519
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>2 161 880</b>	<b>1</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>74 304 341</b>	<b>59 555 810</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	49 160 477	38 338 338
. Autres titres de créance	6 990 856	6 092 873
. Titres de propriété	18 153 008	15 124 599
<b>Autres actifs</b>	<b>4 116 623</b>	<b>3 782 194</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>6 899 577</b>	<b>6 840 219</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 899 577	6 840 219
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>19 093 319</b>	<b>19 104 819</b>
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>386 217</b>	<b>395 093</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 056 751</b>	<b>2 087 698</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 589 049</b>	<b>3 602 994</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>336 993 778</b>	<b>319 371 242</b>

PASSIF	31/03/2018	31/12/2017
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>40 459 603</b>	<b>27 432 674</b>
. A vue	11 147 015	6 578 787
. A terme	29 312 588	20 853 887
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>224 710 999</b>	<b>225 368 841</b>
. Comptes à vue créditeurs	142 354 723	145 722 889
. Comptes d'épargne	28 235 278	27 988 582
. Dépôts à terme	45 284 570	41 552 032
. Autres comptes créditeurs	8 836 428	10 105 338
<b>Titres de créance émis</b>	<b>5 462 373</b>	<b>5 878 938</b>
. Titres de créance négociables	5 462 373	5 878 938
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>11 198 737</b>	<b>7 080 313</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 294 716</b>	<b>3 253 154</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>13 445 338</b>	<b>13 319 651</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>420</b>	<b>420</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>30 843 500</b>	<b>30 843 500</b>
<b>Capital</b>	<b>2 035 272</b>	<b>2 035 272</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>468</b>	<b>468</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>4 158 011</b>	
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>1 384 341</b>	<b>4 158 011</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>336 993 778</b>	<b>319 371 242</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ au 31 mars 2018

(en milliers de dirhams)

	31/03/2018	31/03/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>4 681 616</b>	<b>4 460 914</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	251 456	246 059
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 274 585	2 160 209
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	67 201	85 223
Produits sur titres de propriété	626 396	627 816
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	6 044	6 240
Commissions sur prestations de service	425 823	392 188
Autres produits bancaires	1 030 111	943 179
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 529 968</b>	<b>1 315 859</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les Établissements de crédit	179 717	104 760
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	624 124	613 175
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	44 651	54 500
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 871	6 214
Autres charges bancaires	672 605	537 210
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 151 648</b>	<b>3 145 055</b>
Produits d'exploitation non bancaire	40 525	7 850
Charges d'exploitation non bancaire		
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 142 958</b>	<b>1 091 630</b>
Charges de personnel	521 766	495 050
Impôts et taxes	31 782	31 512
Charges externes	471 722	461 665
Autres charges générales d'exploitation	6 005	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	111 683	103 403
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>315 205</b>	<b>530 992</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	228 005	292 911
Pertes sur créances irrécouvrables	20 615	127 091
Autres dotations aux provisions	66 585	110 990
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>117 602</b>	<b>234 477</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	98 064	218 583
Récupérations sur créances amorties	7 957	7 169
Autres reprises de provisions	11 581	8 725
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 851 612</b>	<b>1 764 760</b>
Produits non courants	7 416	98
Charges non courantes	1 853	23 278
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 857 175</b>	<b>1 741 580</b>
Impôts sur les résultats	472 834	431 723
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 384 341</b>	<b>1 309 857</b>



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Croire en vous

PAIEMENT  
FACTURES  
EN LIGNE



## PAYEZ VOS FACTURES EN LIGNE AVEC ATTIJARI MOBILE !

Aujourd'hui, vous pouvez régler vos factures, en toute simplicité, sans vous déplacer.

Grâce à l'application **Attijari Mobile**, vous pouvez régler vos factures de téléphone (fixe, mobile, internet), d'eau et d'électricité et également payer votre vignette automobile, votre taxe d'habitation et plusieurs autres factures.

Avec **Attijari Mobile**, c'est tellement plus simple de payer ses factures en ligne. Essayez, vous verrez...



**05 22 58 88 88**

Tarif d'une communication locale

[attijariwafabank.com](http://attijariwafabank.com)





التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Croire en vous

CRÉDIT  
CONSOMMATION  
EN LIGNE



## DEMANDEZ VOTRE CRÉDIT À LA CONSOMMATION SUR ATTIJARI MOBILE

S'offrir des vacances, acheter une nouvelle voiture, équiper sa maison... avec l'application **Attijari Mobile**, financer ses projets n'a jamais été aussi simple et rapide ! Faites votre simulation et demandez votre crédit à la consommation en ligne. Un conseiller traitera votre demande et vous répondra en moins de 24 h.

Avec **Attijari Mobile**, c'est tellement plus simple de faire sa demande de crédit en ligne. Essayez, vous verrez...



**05 22 58 88 88**

Tarif d'une communication locale

[attijariwafabank.com](http://attijariwafabank.com)